



Echiquier de Gérardmer

Association loi 1901 – RNA : W883006146 - affilié à la FFE n° : P8827 - SIRET : 930 198 429 00019
Siège social : 1 boulevard de Saint-Dié - 88400 Gérardmer ✉ : echiquiergerardmer@gmail.com
Adresse de gestion : 16 rue de Bellevue - 88250 La Bresse @ : www.echiquier-gerardmer.fr

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2026 DE L'ÉCHIQUIER DE GÉRARDMER

Compte-rendu de la séance

Date : vendredi 20 mars 2026

Lieu : Gérardmer – Espace Associations – 7 rue Jules FERRY

Président de séance : Jean-Pierre LIST

Secrétaire de séance : Jean-Claude CRUCHTEN

Nombre total des adhérents pouvant voter :	36
Nombre total des adhérents présents ou représentés :	10
Nombre de procurations :	5

ORDRE DU JOUR

1. Rapport moral
2. Rapport financier 2025
3. Barème des cotisations 2025/26
4. Budget prévisionnel 2026
5. Projets sportifs pour 2026/27
6. Evolution du Comité Directeur
7. Vote des résolutions
8. La parole est aux adhérents

Verre de l'amitié

Le Président ouvre la séance à 18h30.

Jean-Pierre LIST remercie les participants pour leur présence, tout en regrettant une participation juste suffisante pour atteindre le quorum statutaire (1/4 des membres présents à l'AG).

Jean-Pierre est chargé de transmettre les excuses de Mme Anne CHWALISZEWSKI, adjointe au Maire de Gérardmer dans le précédent Conseil Municipal. Jean-Pierre LIST tient à remercier Anne CHWALISZEWSKI pour le soutien qu'elle a toujours apporté à notre association.

Jean-Pierre retransmet également les excuses de Messieurs les Maires de Gérardmer et de Le Tholy pour l'absence de représentants de leur commune, en raison de réunions des Conseils Municipaux ce même jour.

Le diaporama présenté en séance tient lieu de rapport sur les différents thèmes abordés. Il est en annexe de ce compte-rendu. Des précisions complémentaires y sont apportés sur certains points par rapport aux informations données dans ce compte rendu. Les principales conclusions des débats du point « 8. La parole est aux adhérents » sont directement reprises dans les thèmes concernés.



Echiquier de Gérardmer

Association loi 1901 – RNA : W883006146 - affilié à la FFE n° : P8827 - SIRET : 930 198 429 00019
Siège social : 1 boulevard de Saint-Dié - 88400 Gérardmer ✉ : echiquiergerardmer@gmail.com
Adresse de gestion : 16 rue de Bellevue - 88250 La Bresse @ : www.echiquier-gerardmer.fr

1. Rapport moral

Des remerciements sont adressés à Monsieur le Maire de Le Tholy pour la mise à disposition d'une salle pour les séances d'entraînement du club, ce qui a permis la création de la section de Le Tholy pour notre club.

Les effectifs

Alors que la section de Le Tholy était rapidement montée en effectif à la suite de l'initiation au jeu d'échecs faite dans toutes les classes de l'école primaire, nous avons malheureusement constaté un taux élevé de non-renouvellement des adhésions en septembre dernier. Nous espérons qu'une nouvelle dynamique pourra se mettre en place pour la prochaine saison.

Le niveau sportif

Nous prenons comme référence le nombre de joueuses et de joueurs ayant obtenu un Elo FIDE (Fédération Internationale d'Echecs). Pour obtenir cet Elo FIDE, il faut avoir joué au minimum 5 fois contre des joueurs ayant déjà obtenu ce niveau de qualification et avoir fait au minimum un match nul contre ces mêmes joueurs. Cela suppose donc de jouer un assez grand nombre de compétitions officielles et d'avoir obtenu au moins un bon résultat. Nous notons une belle progression en cadence rapide (moins de 60 minutes par joueur) à la fois chez les jeunes et chez les adultes et une très belle progression en cadence lente (60 minutes et plus par joueur) chez les adultes.

La formation des jeunes

➡ En conclusion des débats, nous allons faire une tentative pour gérer en parallèle, un vendredi soir par mois et dans deux salles différentes, une séance d'entraînement standard pour les adultes et une séance de formation pour les jeunes.
L'idéal aurait été de disposer de 2 salles à l'Espace Associations de Gérardmer mais à défaut, la mairie de Le Tholy nous a donné son accord pour utiliser la grande salle MMA certains vendredis de 16h00 à 19h00.

Les compétitions

Le fait que notre exercice porte actuellement sur l'année civile, ne permet pas de rendre compte correctement des activités sportives. La saison sportive va du 1 septembre de l'année A au 31 août de l'année A+1. Jean-Pierre a donc proposé de revenir à un exercice allant du 1^{er} juin de l'année A au 31 mai de l'année N+. C'était le cas dans les deux clubs qu'il avait gérés précédemment. Pour l'exercice en cours, il propose donc de reporter la date de fin au 31/05/2027 au lieu du 31 /12/2026.

➡ cette résolution a été adoptée à l'unanimité des votants.

Le club a terminé 1^{er} du Championnat Interdépartemental des Vosges 2024/25. Bravo à tous nos joueurs qui ont permis ce beau résultat.

Signalons par ailleurs, la très belle performance de **Lucien DUGUET NAKAYAMA** (de la section de Le Tholy) qui est champion des Vosges dans la catégorie U8 des Petits Poussins (moins de 8 ans au 1^{er} janvier 2026).

Pour la saison sportive 2025/26, les résultats sont dans l'ensemble plus mitigés. Cela nous donne un bon objectif pour la prochaine saison et nous comptons beaucoup sur la progression d'un certain nombre de nos jeunes joueurs. ...

Le club a organisé deux « Opens » ouverts aux joueurs licenciés de tous les clubs français et même internationaux.



Echiquier de Gérardmer

Association loi 1901 – RNA : W883006146 - affilié à la FFE n° : P8827 - SIRET : 930 198 429 00019
Siège social : 1 boulevard de Saint-Dié - 88400 Gérardmer ✉ : echiquiergerardmer@gmail.com
Adresse de gestion : 16 rue de Bellevue - 88250 La Bresse @ : www.echiquier-gerardmer.fr

Le Rapide de Gérardmer du 31 mai 2025 avec 73 joueurs sur une journée entière.

Le Rapide de Le Tholy qui a eu lieu pour la première fois le 20 juillet 2025 avec 47 participants sur une demi-journée. Un très bon résultat qui est au-delà de nos attentes.

L'Intra Club Echiquier de Gérardmer a été organisé pour la première fois cette saison. Nous avons organisé 4 éditions qui ont chacune accueilli entre 15 et 20 joueurs de tout âge et de tout niveau de jeu. Les tournois Intra Club ont été organisés les dimanches matin qui étaient aussi prévus pour les matchs Interclub l'après-midi. L'objectif était de permettre à toutes nos joueuses et à tous nos joueurs de participer à des compétitions officielles, avec une homologation FIDE.

Initiation aux échecs en milieu scolaire

Une initiation au jeu d'échecs, en 6 séances, a été faite pour chacune des classes de l'école primaire de Le Tholy. Dans la foulée de nombreux enfants se sont inscrits au club mais pour un grand nombre d'entre eux cela ne fut qu'une passion passagère.

Participation aux évènements locaux

Le club a été présent à toutes les manifestations auxquelles il a été invité.

Pour Gérardmer : un été au bord du lac (19 juillet) et Gérardmer fête sa rentrée (21 septembre).

Pour Le Tholy : le marché d'été (30 juin et 25 août).

2. Bilan financier 2025.

Le bilan fait apparaître un excédent de 739,52 €.

Le total des charges a été de 4.788,20 €. La principale dépense a concerné l'achat de matériels pour l'organisation de nos compétitions (1.897,93 €). Le club dispose à présent du matériel nécessaire pour organiser ses Opens en totale autonomie, pour 70 joueurs.

Le total des recettes a été de 5.527,75 €. Les cotisations des adhérents ont contribué pour 1.613,00 € en dégageant une marge brute de 566,45 €, déduction faite de l'achat des licences auprès de la Fédération Française des Echecs.

Les dons manuels avec avoir fiscal pour 350,00 € compensent les indemnités d'arbitrage. C'est donc un jeu à somme nulle pour le club.

Les dons manuels sans avoir fiscal pour un montant de 951,38 € correspondent pour l'essentiel à l'achat de matériels échiquéens par des tiers au bénéfice du club.

Les inscriptions aux compétitions du club pour 786,00 € et les ventes au bar pour 620,00 € sont générées par les Opens que nous avons organisés. Ces mêmes Opens ont engendré des charges pour 637,76 € ce qui laisse une marge brute de 768,24 €. L'importance de cette marge est due en grande partie au fait que notre partenaire « L'instant de Bonheur » (boulangerie de la rue du Lac) nous a fait don de toutes les fournitures pour la petite restauration du Rapide de Gérardmer. Un grand merci à Damien et Estelle MONSIGNY pour leur générosité et leur implication personnelle dans l'organisation du déjeuner.

En ouverture de notre réunion, Estelle nous a par ailleurs informés que « L'instant de Bonheur » ferait un effort de même nature pour le Rapide de Gérardmer 2027 !

Comme une bonne nouvelle n'arrive jamais seule, Romain FERY nous a informés que son entreprise « Ferry Charpente Couverture » souhaite également être partenaire de notre club.

3. Barème des cotisations 2026/27

La nécessité de revoir notre barème des cotisations est liée à deux faits majeurs :

- La FFE et la Ligue du Grand Est ont décidé d'augmenter le coût des licences de quelques euros. Le montant exact de cette augmentation pour la saison à venir n'est toujours pas connu mais il devrait être de 3 à 5 euros.
- La FFE a décidé d'exiger une licence A pour tous les championnats officiels, même pour les compétitions en cadence rapide qui ne nécessitaient jusque-là qu'une licence B. Cette mesure est particulièrement pénalisante pour nos jeunes joueurs qui ne participent qu'à la qualification Vosges du Championnat de France des Jeunes. Ils n'avaient jusque-là besoin que d'une licence B, moins coûteuse pour le club.

Le nouveau barème proposé par le club pour la prochaine saison :

	avant le 1er mars		après le 1er mars	
	Licence A	Licence B	Licence A	Licence B
Jeunes < 20 ans	30 € (+5€)	30 € (+5€)	30 € (+5€)	15 € (+5€)
Adultes	65 € (+5€)	30 € (+0 €)	65 € (+5€)	15 € (+0€)

* Pour le deuxième enfant : réduction de 10 € de la cotisation

Ces tarifs répondent à un double objectif pour le club :

- Proposer aux adhérents des tarifs aussi bas que possible, sans compromettre la sécurité financière du club.
- Ne pas pénaliser les joueurs qui souhaitent ou acceptent de faire de la compétition

4. Budget prévisionnel 2026

Ce budget devra être revu fin décembre 2026 pour tenir compte de l'allongement de la période à couvrir.

BUDGET 2026	PREVU	BUDGET 2026	PREVU
CHARGES		PRODUITS	
Fédération Française	1 201 €	Cotisations adhérents	1 600 €
Nos opens	1 060,00	CM soutien aux associations	135 €
Formations	0 €	Subventions d'exploitation	350 €
Achats	440 €	Ville de Gérardmer	200 €
Publicité	120 €	Ville de Le Tholy	150 €
Site Internet	100 €	Autres produits de gestion	320 €
Frais divers	455 €	Rapide de Gérardmer	700 €
Petites fournitures	100 €	Rapide de Le Tholy	300 €
Provision	79 €	Intra Club	150 €
TOTAL DES CHARGES	3 555 €	TOTAL DES PRODUITS	3 555 €



Echiquier de Gérardmer

Association loi 1901 – RNA : W883006146 - affilié à la FFE n° : P8827 - SIRET : 930 198 429 00019
Siège social : 1 boulevard de Saint-Dié - 88400 Gérardmer ✉ : echiquiergerardmer@gmail.com
Adresse de gestion : 16 rue de Bellevue - 88250 La Bresse @ : www.echiquier-gerardmer.fr

5. Projets sportifs pour 2026/2027

Rapide de Gérardmer – samedi 16 mai 2026

➡ un peu à contre cœur, les participants ont accepté de faire un seul tournoi avec des récompenses par catégorie d'âge. Nous ne ferons donc pas de tournoi dédié aux « jeunes débutants » qui devront de ce fait intégrer le tournoi principal et rencontrer pour une ou deux parties des joueurs plus forts qu'eux. Mais cela sera aussi pour eux une expérience enrichissante.

L'organisation du Rapide de Gérardmer nécessite un nombre suffisant de bénévoles pour installer la salle et les matériels échiquéens, tenir la caisse, participer à la préparation des sandwiches, tenir le bar, désinstaller les matériels et ranger la salle ... Le nombre de bénévoles a été trop limité pour l'édition 2025 de cet Open, nous espérons une plus forte mobilisation pour 2026 des parents, grands-parents, frères et sœurs, ...

➡ le club va faire un appel aux bénévoles dans le courant du mois d'avril.

Rapide de Le Tholy – dimanche 19 juillet (date à confirmer)

➡ après débat, la décision de l'AG a été de le maintenir sur une demi-journée

Le même problème de recrutement de bénévoles va se poser.

Championnat Interclub Vosges 1 et 2

Le club devra indiquer début juillet quel nombre d'équipes il souhaite engager dans chacun de ces Interclubs. Il faudra bien sûr être certain d'avoir un nombre de participants suffisant pour tenir notre engagement.

➡ un formulaire électronique sera adressé courant mai à toutes les joueuses et à tous les joueurs potentiels pour qu'ils nous indiquent s'ils souhaitent participer à ces championnats en s'engageant à une présence minimum pour 4 matchs (même par beau temps !).

6. Evolution du Comité Directeur

Jean-Pierre LIST a reconfirmé son souhait de mettre un terme à sa fonction de président de l'Echiquier de Gérardmer au plus tard à la date de l'AG 2028. Dans cette perspective, il faudra progressivement faire évoluer la composition du Comité Directeur et répartir davantage les charges de gestion du club sur différents acteurs.

Membres démissionnaires

Pour des raisons de disponibilité pour Reşat YILMAZ et de présence sur Gérardmer pour Théo RIBAU, l'un et l'autre ne souhaitent plus participer au Comité Directeur, tout en restant membre de l'association. Jean-Pierre les remercie pour leur contribution en souhaitant un plein succès dans ces études à Théo.

Changement de fonction

Les missions des « Responsables de Section » vont être plus importantes dans la nouvelle organisation. D'où les changements de fonction proposés.

- ➡ Mireille NARDOU : Responsable de la section de Gérardmer et Secrétaire Générale
- ➡ Jean-Claude CRUCHTEN : Responsable de la section de Le Tholy

Election de nouveaux membres

- ➡ Kazumi NAKAYANA : Trésorière
A ce titre elle disposera de tous les pouvoirs bancaires.



Echiquier de Gérardmer

Association loi 1901 – RNA : W883006146 - affilié à la FFE n° : P8827 - SIRET : 930 198 429 00019
Siège social : 1 boulevard de Saint-Dié - 88400 Gérardmer ✉ : echiquiergerardmer@gmail.com
Adresse de gestion : 16 rue de Bellevue - 88250 La Bresse @ : www.echiquier-gerardmer.fr

➡ Romain FERRY : sans mission opérationnelle spécifique à ce jour

Toutes ces nominations ont été approuvées à l'unanimité.

Jean-Pierre souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivants et les remercie pour leur engagement.

7. Vote des résolutions

Les résolutions suivantes ont été soumises au vote de l'Assemblée Générale.

- ➡ Quitus au Comité Directeur pour l'exercice 2025
- ➡ Quitus au Trésorier pour l'exercice 2025
- ➡ Accord sur les nouveaux tarifs pour la saison 2025/2026
- ➡ Accord pour passer à un exercice allant du 1^{er} juin au 31 mai A+1
- ➡ Accord pour prolonger l'exercice en cours jusqu'au 31 mai 2027

Elles ont toutes été approuvées à l'unanimité.

Le président remercie les membres de l'assemblée pour ces votes de confiance.

8. La parole est aux adhérents

Communication

Jean-Pierre constate une difficulté à obtenir des réponses ou des actions suite aux courriels adressés aux adhérents. Il se demande si cela n'est pas dû à un trop grand nombre de courriels reçus de la part du club. Une première action de sa part a consisté à mettre sur le site Internet des communiqués pour détailler certaines informations et de n'envoyer qu'un message très court avec un lien permettant, pour celles et ceux qui sont réellement intéressés par le sujet, de les consulter. Il propose de plus la mise en place d'une option individuelle permettant de limiter les messages au strict nécessaire.

Pour Vincent et Romain, ce n'est pas un véritable problème car chacun peut assez simplement ignorer les messages s'il n'est pas intéressé. Pour Cemal, il y a aussi des personnes qui ne consultent pas leur messagerie très fréquemment, ce qui est son cas.

Vincent pense qu'il serait préférable de faire des messages WhatsApp qui sont davantage consultés et qui permettent de faire des réponses par oui ou non par un simple clic. Jean-Pierre indique que la difficulté est que les listes de destinataires sont variables en fonction des sujets traités, ce qui est difficilement gérable avec WhatsApp.

➡ il est proposé de poursuivre avec l'envoi de courriels et de faire éventuellement des relances par WhatsApp.

Renforcement de « l'esprit d'équipe »

Pour Romain, l'organisation des Intra club répond déjà partiellement à cet objectif en permettant à tous les joueurs du club de se retrouver.

Vincent serait favorable à l'organisation d'un tournoi amical au bord du lac par exemple. Alex rappelle que c'était l'objectif de la participation du club à « l'été au bord du lac », même si cette manifestation n'était pas uniquement dédiée aux membres de notre club. Ces deux dernières années nous avons également organisé des rencontres amicales et un barbecue chez Reşat à Tendon en invitant les proches de nos joueurs.



Echiquier de Gérardmer

Association loi 1901 – RNA : W883006146 - affilié à la FFE n° : P8827 - SIRET : 930 198 429 00019
Siège social : 1 boulevard de Saint-Dié - 88400 Gérardmer ✉ : echiquiergerardmer@gmail.com
Adresse de gestion : 16 rue de Bellevue - 88250 La Bresse @ : www.echiquier-gerardmer.fr

➡ faire une proposition sur l'organisation d'un évènement festif en 2026 à destination de tous les adhérents et de leurs proches.

Formation des jeunes

L'organisation d'un week-end de stage serait sans doute une solution intéressante sous réserve d'avoir un nombre suffisant de stagiaires et de trouver un animateur à un prix qui ne soit pas prohibitif.

- ➡ voir s'il est possible d'organiser un week-end de stage de formation avec un animateur professionnel.
- ➡ l'organisation d'une séance le vendredi soir entièrement dédiée à la formation est à tester.

Compétitions Interclub Vosges

La proposition faite par Jean-Pierre de fixer la composition des équipes le jeudi de la semaine de l'interclub est jugée trop favorable à ceux qui se déterminent tardivement. Il est souhaitable de savoir suffisamment tôt si le dimanche après-midi sera pris ou non par une compétition d'échecs.

Pour Jean-Claude, le calendrier des compétitions est connu avec plusieurs mois à l'avance et ceux qui ont déclaré vouloir faire partie d'une équipe devraient s'engager moralement à privilégier leur participation sauf impondérable.

➡ Pour éviter de trop nombreuses relances, il est décidé de fixer la fin des inscriptions au jeudi de la semaine précédente et d'arrêter la composition des équipes le vendredi de cette même semaine.

Intra club de Gérardmer

Un consensus se dégage pour reconduire la formule actuelle, même si certains auraient préféré que les rencontres ne se fassent pas le même dimanche que les Interclubs. Sur ce dernier point, c'est Jean-Pierre qui est réticent car il est mobilisé pour assurer l'arbitrage de toutes les compétitions et il n'y a que 4 dimanches dans le mois.

Sans autre sujet à aborder, le président clôt la séance à 19h30.

Il remercie les participants et les invite à partager un verre de l'amitié et à savourer les délicieux amuse-bouches préparés par Mireille.

Secrétaire de séance

Jean-Claude CRUCHTEN

Président de séance

Jean-Pierre LIST